

Les présentes conditions de réservation et de ventes régissent les rapports entre Active Road et ses clients, bénéficiaires de prestations (réservation de séjour et de prestations sportives).

La confirmation d'une réservation implique l'acceptation des conditions générales de réservations et de ventes telles qu'énoncées ci-dessous.

Article 1 – CONDITIONS DE RESERVATION

Les tarifs des services proposés par Active Road sont applicables à tous.

La réservation d'une prestation implique l'acceptation des présentes conditions générales qui sont communiquées au plus tard avec l'envoi de l'accord de réservation et la demande d'acompte.

Une prestation est considérée comme définitivement confirmée qu'au versement de l'acompte et à la réception de la proposition de réservation signée et portant la mention « bon pour accord ». Les participants et responsables de groupes se déclarent informés des droits et obligations de chaque partie.

Article 2 – TARIFS

Nos tarifs sont des tarifs TTC en euros, par personnes ou forfaitaires, pour l'ensemble des prestations proposées. En cas de prix forfaitaires, les prix s'appliquent globalement aux services réservés.

Les tarifs confirmés sur l'accord de principe sont fermes pour 3 mois à compter de la date d'envoi et susceptibles de modification sans préavis en cas de changement de taux des taxes ou de révision des prix d'un prestataire extérieur.

Article 3– CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont établies en euros et doivent être réglées en euros. Active Road ne prend en charge ni frais de change, ni frais de virement.

La totalité du montant de la prestation (solde) doit être remis à la fin de la prestation, par chèque à l'ordre de Active Road.

Dans le cadre d'un dépassement du délai de paiement de la facture définitive, Active Road se réserve le droit de facturer les intérêts de retard au taux de 1.5% par mois.

Active Road se réserve le droit d'annuler toute réservation en cas d'absence de règlement suivant l'échéancier fixé dans nos conditions particulières ci-dessous.

Article 4 – FORCE MAJEURE

En cas d'annulation de Active Road d'une ou de la totalité des prestations dans un cas de force majeure, le remboursement intégral des sommes versées est garanti.

Article 5 – RECLAMATIONS

Toute réclamation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé réception dans un délai de 30 jours après la fin du séjour ou de la manifestation au siège social de Active Road, 141 traverse de la penne 13011 Marseille

Article 6– CONDITIONS PARTICULIERES : PARTICULIERS & GROUPES

a – Réservation groupes: La réservation s'effectue auprès de nos services et fait l'objet d'une confirmation de réservation. Elle devient effective à réception de la confirmation de réservation accompagnée d'un acompte de 30 % du montant total des prestations délivrées.

À défaut du retour de ce document, la réception de l'acompte implique l'adhésion totale du client aux présentes conditions générales.

b– Tarifs Groupes :

Nos tarifs sont appliqués à tous les participants, y compris les accompagnateurs et les chauffeurs qui souhaitent profiter de nos services (pas de gratuité).

c – Conditions d'annulation ou annulation partielle :

Toute annulation ou modification de séjour devra nous être notifiée par Lettre Recommandée ou mail et donnera lieu au versement des indemnités suivantes :

– Entre la date de versement de l'acompte et 90 jours avant la date prévue de début de la prestation, une indemnité égale à 20 % du montant des acomptes tels que calculés ci-dessus sera due par le client.

– Entre 89 jours et 30 jours : 50 % du montant des acomptes.

– Entre 29 jours et 7 jours : la totalité du montant des acomptes.

– Entre 6 jours et 2 jours : 50 % du montant des prestations réservées.

– Entre 2 jours et la date prévue du début de la prestation, ou si le client ne se présente pas : 100 % du montant total des prestations réservées sera due par le client.

Toute modification doit faire l'objet d'une demande écrite et d'un accord de la part d'Active Road, sera assimilée à une annulation partielle et entraînera la perception des frais d'annulation selon le barème ci-dessus.

Toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne fait l'objet d'aucun remboursement.

d– Baisse d'effectif

En cas d'annulation partielle à hauteur de 5% de l'effectif réservé, une annulation sans frais sera consentie sous réserve que le client ait informé par mail, fax ou courrier, le service réservation dans un délai de 20 jours francs avant la date de début de séjour.

e– Cas de force majeure

En cas de météo non adaptée à la pratique de plein air : pluie, vent fort, risque incendie, Active Road préviendra le client par mail ou autres moyen à sa convenance de l'annulation de la prestation et Active Road remboursera les acomptes versés. Selon un accord préalable, un plan de secours peut être étudié et proposé par nos services.

f – Formalités préalables et assurances.

Le client fait son affaire de toute déclaration éventuelle ou demande d'autorisation auprès des organismes et/ou administrations. En aucun cas Active Road sera tenu pour responsable du défaut de ces déclarations.

Le client se doit d'informer Active Road de toutes contre-indications médicales à la pratique d'une activité sportive (problèmes respiratoires, cardiaques...)

Active Road, est gérée par l'Assurance responsabilité civile professionnelle (organisation) souscrite auprès de la MMA.

Active Road ne pourra pas être tenu pour responsables de quelconque incident survenu en dehors de la prise en main du groupe et de sa prestation.

En cas d'exposition de matériels ou d'objets de valeurs, nous recommandons au client de souscrire, à ses frais, une assurance dommages et vols.